



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 4 JANVIER 2022 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	Pouvoir de Louis ALLARD
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
CHANAZ	Yves HUSSON
LA BIOLLE	Julie NOVELLI
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN

Autres présents non votants :

Olivier BERLIOUX	Directeur de cabinet
Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISIÈRE	Directeur général adjoint des services
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 décembre 2021 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 7 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents et 25 votants (présents et représentés). Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2022

Exécutoire le : 11 JAN. 2022

Affichée le : 11 JAN. 2022

Visée le : 11 JAN. 2022

MARCHES PUBLICS

Marché n°2021 - 037

Fourniture et entretien d'équipements de protection individuelle - Lot 1 : Fourniture de vêtements de haute visibilité et d'équipements de protection individuelle - Attribution

Monsieur le Président rappelle que l'accord cadre porte sur la fourniture et l'entretien des équipements de protection individuelle de GRAND LAC et de son CIAS.

Il a été lancé le 14 octobre 2021.

Il est décomposé en lots :

- Lot 1 : Fourniture de vêtements de haute visibilité et d'équipements de protection individuelle,
- Lot 2 : Lavage et entretien des vêtements.

Il s'agit d'un accord cadre de fourniture et de service à bons de commande, avec un maximum annuel de 65 000 € HT pour le lot 1 et de 7 500 € HT pour le lot 2. Cet accord cadre est passé pour un an à compter du 1^{er} février 2022, renouvelable 3 fois par reconduction tacite.

Au vu des critères d'attribution (60% valeur technique et 40% prix), la Commission d'Appel d'Offres réunie le mardi 30 novembre 2021 propose de retenir l'entreprise suivante :

- Lot 1 : PROLIANS SMG Chambéry - Montant estimatif annuel : 16 540,00 € HT,
- Lot 2 : infructueux.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits seront inscrits au budget 2022.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché ci-dessus présenté à l'entreprise indiquée,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché n°2021-037 présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 4 janvier 2022

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} vice-président,
Jean-Claude LOISEAU

- Délégués en exercice : 33
- Présents et représentés : 25
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2021-037 : Fourniture et entretien d'équipements de protection individuelle - Lot 1 : fourniture de vêtements de haute visibilité et d'équipements de protection individuelle - Attribution

Date de transmission de l'acte : 11/01/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 11/01/2022

Numéro de l'acte : d3980 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220104-d3980-DE

Date de décision : 04/01/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)